



**GEOG3 Doctorat en sciences (sciences géographiques)**

**Gestion du programme**

CGG Commission de géographie

**Responsable académique :**N.

**Demande d'admission**

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études" :

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/fr/acces.html>

**Structure générale du programme**

Le grade de docteur en sciences est accessible aux porteurs du grade de licencié en sciences ou d'un diplôme jugé équivalent.

Les conditions d'admission et le règlement de doctorat sont disponibles au secrétariat de la Faculté ou aux secrétariats des départements.